



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Val-de-Marne

A Créteil, le 25 novembre 2021

Division des Ressources Humaines
et des Moyens 1^{er} degré _ DRHM
Service carte scolaire et mouvement
intra départemental 1^{er} degré
Affaire suivie par :
Joelle PIERS
Tél : 01 45 17 60 62
Mél : joelle.piers@ac-creteil.fr

70 avenue du général de Gaulle
94000 CRETEIL
www.dsden94.ac-creteil.fr

L'Inspectrice d'académie,
Directrice académique des services
de l'éducation nationale du Val-de-Marne

à

Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation
nationale

Mesdames et messieurs les directeurs adjoints de SEGPA

S/c de Mesdames et messieurs les principaux des collèges

Mesdames et messieurs les directeurs des écoles
maternelles, élémentaires, établissements spécialisés

Mesdames et messieurs les enseignants du 1er degré

OBJET : ADDITIF - Liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école au titre de la rentrée scolaire 2022 – 2023

Références :

- Décret n° 89.122 du 24 février 1989 modifié
- Note de service du 29 janvier 2002 (BOEN n°6 du 7 février 2002)

Commission départementale

Au regard du nombre de candidatures reçues, **une deuxième date de commission, en plus du 9 février 2022, est prévue le mercredi 2 février 2022.**

Les candidats seront convoqués par courrier électronique sur leur boîte professionnelle « @ac-creteil.fr » pour un entretien devant une commission départementale composée de deux inspecteurs(trices) de l'éducation nationale et d'un(e) directeur(trice) d'école.

Les résultats seront communiqués par courrier transmis par voie électronique sur leur adresse professionnelle « @ac-creteil.fr ».

Pour le Recteur et par délégation,
L'Inspectrice d'académie, Directrice académique
des services de l'éducation nationale du Val-de-Marne

Anne-Marie BAZZO